

Image not found or type unknown



## Exonération de PV voir pour la suite

Par **Heraultaise**, le **16/01/2016** à **17:52**

Bonjour, j'ai été flashé par une voiture en mouvement et j'ai renvoyé le PV en disant que c'était mon frère qui conduisait mais je viens de recevoir un courrier me disant que ma requête était transmise à l'officier du ministère public le tribunal de police et qu'il appartiendra à ce dernier d'apprécier la suite à donner à cette affaire donc je pense qu'on doit voir mon visage?? Est ce qu'en disant que je pensais que c'était mon frère qui conduisait ce jour là, je vais avoir les 450 € à payer??? Merci pour votre réponse